

L'incubateur REGAIN

Le nouvel incubateur d'entreprises du BEP se positionne comme un modèle de développement durable et de gestion intégrée de l'environnement.

Fin 2010, un nouveau bâtiment durable sera implanté à Crealys®, le parc scientifique de la Province de Namur. Réalisé à l'initiative du BEP, l'incubateur REGAIN accueillera de jeunes entreprises en phase de démarrage.

Une pépinière au service de l'innovation

L'incubateur REGAIN accueillera de jeunes entreprises issues de l'artisanat et/ou de la petite production industrielle actives dans des secteurs technologiques de pointe.

L'infrastructure offrira 1000 m² en location, dont 1/3 de surface industrielle, de type hall-relais et 2/3 de bureaux, les services logistiques et d'accompagnement des projets étant intégrés. Le planning des travaux couvre la période de novembre 2009 à septembre 2010.

Un positionnement stratégique

Implanté à l'entrée principale du parc, l'incubateur REGAIN bénéficiera d'une visibilité optimale et d'un accès aisé aux différents services offerts sur Crealys® (centre d'accueil, point poste, restaurant,...).

Un modèle de gestion environnementale

L'incubateur REGAIN répondra à 2 objectifs essentiels :

- intégrer le concept de gestion rationnelle de l'énergie dans la conception, la construction, l'occupation et la maintenance du bâtiment ;
- servir d'exemple en offrant un modèle économique et un concept reproductible pour toutes les entreprises.

Une plus-value verte pour chaque entreprise

Une gestion efficace de l'énergie permet de réduire les coûts de fonctionnement mais aussi de se démarquer de ses concurrents en choisissant les réductions de consommation comme image de marque.

Conception architecturale

Haute performance environnementale

La conception de l'incubateur REGAIN a été entièrement axée sur les moyens d'optimiser sa consommation d'énergie, en fonction des besoins des occupants (chaleur, ventilation, éclairage,...). Dans le cadre de ce programme européen Regain, basé sur l'échange de bonnes pratiques, les différents acteurs du projet ont mené une réflexion globale en utilisant l'outil d'auto-évaluation multi-critères appelé SB Tool (Sustainable Building Tool). Des critères d'évaluation communs pondérés ont été établis mais la cotation de chaque bâtiment est réalisée par rapport à des valeurs guides locales.

Cette méthode de travail a conduit aux réalisations suivantes :

→ Performance énergétique optimale.

Le bâtiment présentera des performances énergétiques dignes des plus hauts standards actuels. La partie « bureaux », au standard passif, offrira une consommation primaire d'énergie de chauffage inférieure à 15 kWh/m²/an.



La partie hall, au standard basse énergie, offrira un apport optimal de lumière naturelle. Un rafraîchissement sans climatisation complètera le confort des occupants. L'approche passive permettra en outre de maintenir une température et une hydrométrie relativement constantes en faveur du confort des usagers. Un monitoring du bâtiment est bien évidemment prévu.

Choix techniques effectués :

- une orientation soignée des façades et des ouvertures tenant compte du soleil ;
- une excellente isolation accompagnée d'une réflexion sur l'étanchéité à l'air ;
- une optimisation des systèmes de chaleur, de froid et d'électricité ;
- une gestion optimale de la lumière privilégiant au maximum l'éclairage naturel.





Voir aussi :

- Parc Crealys ® : www.bepentreprises.be/crealys
- Projet REGAIN : www.programme-regain.eu



→ **Réduction maximale de l'énergie grise.**

Les matériaux de construction seront choisis de manière à réduire autant que possible l'énergie grise, soit la somme de toutes les énergies nécessaires à la conception, la fabrication, l'utilisation et au recyclage du bâtiment.

→ **Aménagements verts.**

Le bâtiment fera la part belle aux aménagements verts. Une parcelle sera aménagée tant au sol que sur le toit de sorte à accroître la biodiversité du parc.

